

# DEPARTEMENT DU GARD COMMUNE DE SAUVETERRE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUVETERRE, REGULIEREMENT CONVOQUE, S'EST REUNI LE 20 SEPTEMBRE 2011 A 18 HEURES 30 DANS LE LIEU HABITUEL DE SES SEANCES, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JACQUES DEMANSE, MAIRE.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames DELAFONTAINE C., DENIS H., MALINAS C., Messieurs GAUTHIER D., VERGES J.C, Adjoints  
Mesdames CHATENOUD C., COUDERC V., Messieurs, AGRET R., BENOIT M., CHERUEL P., DARLIX L.P, REBIERE P., RICARD G., RIEU P., Conseillers Municipaux.

Procurations de :

Mme NIBOUCHE B. à Mme DELAFONTAINE C.  
M. RICHARD B. à M. RICARD G.

Secrétaire de Séance : Monsieur DEMANSE Jacques

### **Projet de centre socioculturel à vocation intercommunale. Demande de subventions concernant la construction d'un équipement culturel structurant.**

Monsieur le maire rappelle que le Conseil municipal a délibéré favorablement le mardi 1<sup>er</sup> mars 2011 pour :

- ⚡ charger M. le maire de lancer la consultation d'un maître d'œuvre en vue de réaliser le pôle socioculturel décrit dans des documents associés à la consultation,
- ⚡ solliciter l'aide du Conseil général et de la Région Languedoc-Roussillon dans le cadre de leurs doctrines respectives de participation au financement des équipements culturels, des médiathèques et des écoles de musique,
- ⚡ solliciter l'aide de l'Etat DGE, DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)
- ⚡ autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Monsieur le maire rappelle au Conseil que c'est par délibération du 21 Avril 2011 qu'il a été autorisé à signer un marché ayant pour objet la désignation d'une équipe chargée d'assurer l'ensemble des missions *de maîtrise d'œuvre relative à la construction d'un Pôle socioculturel à Sauveterre, comprenant :*

- ⚡ *Une salle de spectacle de 280 places,*
- ⚡ *Une médiathèque,*
- ⚡ *Une école de musique.*

Les esquisses du projet ont été présentées à la commission et aux élus par le maître d'œuvre. Avant de s'engager dans la phase « réalisation », Monsieur le maire souhaite connaître les possibilités et le montant des aides financières de la Région Languedoc-Roussillon, de l'Etat au titre de la DGE et de ses participations à travers les missions de la DRAC.

Projet de centre socio culturel à vocation intercommunale  
Demandes de subventions  
Conseil municipal du 20.09.2011

C'est dans le cadre de cette démarche que M. le maire sollicite l'accord du Conseil municipal pour présenter des dossiers de demandes de subventions auprès de la Région et de l'Etat au titre :

- ✚ Du livre, de la lecture publique et littérature orale, (Médiathèque)
- ✚ Du spectacle vivant, (Salle de spectacle)
- ✚ Du développement de la pratique et de l'enseignement de la musique (Ecole de musique).

Monsieur le maire rappelle que cet équipement culturel structurant s'inscrit dans une démarche intercommunale, tant au niveau des communes des cantons voisins que dans la perspective d'une compétence intercommunale future.

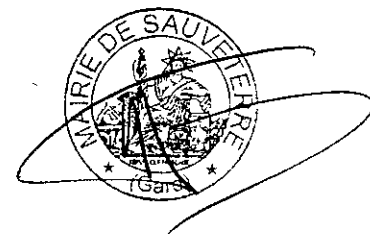
Monsieur le maire rappelle enfin qu'un des rôles de cette structure, consiste à offrir un accès social à la culture en direction des publics les moins favorisés.

**Le Conseil Municipal**  
**Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après avoir délibéré,**

Autorise M. le maire à constituer et à adresser des dossiers de demandes de subvention auprès de l'Etat et de la Région, étant entendu que le Conseil général du Gard sera partie prenante de l'aide au fonctionnement de la médiathèque et de l'école de musique.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour copie conforme suivent les signatures,  
A Sauveterre, le 27 septembre 2011

**Le Maire,**  
**Jacques DEMANSE**



Délibération rendue exécutoire le : 30.9.2011  
Publiée le : 30.9.2011

Projet de centre socio culturel à vocation intercommunale  
Demandes de subventions  
Conseil municipal du 20.09.2011